



Demande d'un prêt bancaire avec un titre foncier servant de garan

Par **avogadro**, le **10/02/2013** à **15:49**

Bonjour

je suis au chômage et je voudrais faire un prêt immobilier auprès de ma banque afin d'ériger un bâtiment sur l'une de mes propriétés. le produit de la location du bâtiment servira a payer les traites.

comme caution bancaire je ne dispose que d'un titre foncier établi sur un autre terrain nu.

mon banquier exige une fiche de paie, faute de quoi je ne pourrais bénéficier d'un prêt.

Merci de me conseiller sur mes droits

Par **amajuris**, le **10/02/2013** à **19:08**

bjr,

un banquier accorde un crédit à qui il veut.

s'il estime que l'emprunteur n' a pas les capacités de remboursement suffisantes, c'est son devoir de refuser le crédit car en cas de problème vous pourriez reprocher à la banque de vous avoir fait un crédit en étant au chômage (soutien abusif).

cdt

Par **avogadro**, le **12/02/2013** à **22:31**

merci de m'avoir éclairé. Ma demande était fondée sur la valeur de ma caution(titres

fonciers)qui couvre largement le montant du prêt.